CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
du 15 juillet au 15 octobre 2025
au titre de l'article L.181-10-1 du Code de l'environnement
présentée par la société SPV du Menez à Plougastel Daoulas
pour la création d'une unité de production d'énergie au CSR
(Combustible Solide de Récupération)

Réunion publique d'ouverture de la consultation
Mairie de Plougastel-Daoulas le 18 juillet 2025

Compte-rendu de la réunion

Rédactrice : Sylvie COULOIGNER
Contributrice : Françoise ISAAC

Durée de la réunion : 1h30 – de 18h00 à 19h30

Participants 14 personnes au total :

- M. Fabrice GOUENNOU, président de la SPV du Menez, porteur de projet
- Mme Caroline BERNARD, BE Néodyme Breizh
- M. Maxime AUBINE, BE MAITREA
- des habitants et/ou riverains

Animation de la réunion publique :

- Sylvie COULOIGNER, présidente de la commission d'enquête
- Françoise ISAAC, membre de la commission d'enquête (prise de notes)
- Jean Pierre SPARFEL, membre de la commission d'enquête (gestion des prises de parole)

Déroulé de la réunion :

- introduction par Sylvie COULOIGNER : 10 minutes

- présentation du projet et de l'historique du site, par M. Fabrice GOUENNOU et ses bureaux d'études (Mme BERNARD, M. AUBINE), pendant environ 40 minutes

- questions/réponses – 30 minutes

- conclusion par Sylvie COULOIGNER : 5 minutes

Thèmes du débat

- **Nature du produit/provenance des matériaux**

Le produit est-il livré prêt à l'emploi ? D'où viennent les matériaux ?

Réponse du porteur de projet :

- Le produit est livré en semi-remorque, broyé, tout ce qui est recyclable a été retiré au préalable. Sinon, le produit partirait à l'enfouissement. Le CSR est déposé dans la zone dédiée, il n'y a pas d'émission de poussière à l'extérieur ;

- le projet contribue à réduire l'enfouissement, dans la logique de l'application de la réglementation de 2016 ;

- les matériaux proviendront principalement du Finistère (deux lignes à Brest : Guyot Environnement & les Recycleurs bretons et une ligne à Morlaix). Le projet vise à valoriser 35 000 T de CSR/an, contribuant à l'objectif régional de 300 000T d'ici 2030, de réduction de l'enfouissement.

Actuellement une partie de ces quantités est exportée, y compris en Suède, en l'absence de solutions locales suffisantes de valorisation.

- **Configuration de la fosse de stockage**

Le lieu est-il confiné ? Protégé des eaux ? Peut-il être balayé par les vents ?

Réponse du porteur de projet :

Le local est fermé, il dispose d'une toiture adaptée – le bâtiment est mis en légère dépression.

- **Risque incendie**

Le risque incendie est traité dans le dossier, qu'est-ce qui pourrait mettre le feu dans le local de stockage si la chaîne de combustion est séparée ?

Réponse du porteur de projet :

- Un élément déposé par inadvertance et qui pourrait monter en température ;

- en ce qui concerne un potentiel acte malveillant, les accès seront sécurisés et l'ensemble est sous contrôle de détection incendie, avec dispositif de sprinklage pour l'ensemble du site, mais le risque zéro n'existe pas ; les technologies recommandées seront mises en œuvre sur le site ;

ce point de vigilance est déjà dans les pratiques du site, car il y a déjà un hangar avec stockage de bois et des habitudes de surveillance du stock afin de s'assurer que le matériau reste en état.

Rejets dans l'atmosphère et impacts sur le voisinage par la colonne d'air chaud

Pour maximiser le traitement des fumées, il faut 850°, dans la colonne d'air chaud et brûleur chaud avant la colonne de la cheminée. Combien de temps fonctionnera la chaufferie à l'année ?

Le porteur de projet :

- Lorsqu'il y a démarrage de feu, la réglementation impose de faire une montée en température via un dispositif extérieur qui constituera à brûler du gaz le temps de monter en température, soit 850°C en sortie de foyer, afin que les rejets atmosphériques soient conformes dès la mise en route. C'est important pour nos cultures et les riverains.

- Le fonctionnement de la chaufferie sera de 8000 heures par an.

- **Nuisances dues à la circulation**

Les camions passeront dans la zone de Ti Ar Menez ? Ce site est déjà bien saturé à certaines heures.

Le porteur de projet :

Cet aspect est déjà pris en compte sur le site avec les livraisons de bois. Il n'est pas question de faire venir les camions aux heures les plus chargées, de plus les horaires de travail des chauffeurs doivent être respectés.

Le bureau d'études Neodyme :

Précise que les études présentes dans le dossier se basent sur le trafic actuel sur les routes concernées et que les résultats démontrent un impact très faible.

- **Opportunité du projet**

Le public:

La chaufferie biomasse n'assure-t-elle pas déjà suffisamment la production de chaleur pour l'ensemble des serres ?

Le porteur de projet

La chaufferie biomasse n'est pas suffisante pour couvrir l'ensemble des besoins en chaleur des serres. Le projet de chaufferie CSR est destiné à faire du complément en raison de la puissance insuffisante ou du rendement décroissant de l'installation actuelle. La nouvelle chaufferie au CSR remplacera la chaufferie Bois B qui restera en secours uniquement ;

Le public :

D'où viendront les combustibles ?

Le porteur de projet :

Majoritairement du Finistère, il y a une augmentation des lignes de tri mais pas de preneur pour la valorisation. Souvent les CSR partent en dehors de la Bretagne.

Le public :

Concernant les 7 500 équivalents logements en électricité et chaleur, pourquoi les collectivités ne s'approprient-elles pas davantage ce dossier de l'énergie pour des besoins nobles comme la chaleur liée aux habitations ?

Le porteur de projet :

Il s'agit d'un projet agricole qui fonctionne toute l'année. Pour des maisons individuelles, le coût du raccordement est trop élevé, de plus les habitations sont de mieux en mieux isolées et de fait la consommation est assez faible. Cela pourrait être envisagé pour des bâtiments plus importants. Il convient de préciser qu'une telle installation ne peut être arrêtée en été ; tous les équipements mis en place doivent fonctionner en permanence.

- **Des projets de ce type sont-ils déjà présents sur le territoire ?**

rencontre-t-on des installations de ce type dans le secteur ?

Le porteur de projet :

Aucune en activité pour le moment, une installation en construction sur le port de commerce de Brest.

- **Les retombées économiques : notamment sur l'emploi**

A une question de la commission d'enquête, le porteur de projet répond :

Le projet est prévu pour une mise en service en 2028. Le site fonctionnera 7j/7, 24h/24. Le recrutement de 12 ETP est prévu. Les emplois seront des emplois qualifiés, la filière se met en place et permettra de développer des nouvelles compétences.

Il s'agit de développer un outil économique qui pourra être revu en fonction du contexte général : l'objectif est de viser la continuité.

- **L'extension du réseau de chaleur n'a pas été présentée ?**

Le porteur de projet :

La procédure de consultation du public concerne l'installation CSR. Il présente la cartographie du réseau et de son extension possible et indique qu'effectivement, il existe des demandes d'autres producteurs auxquelles il pourra être répondu favorablement ; cela permettra à des installations de faire leur transition énergétique.

Le public :

Le modèle économique marche car production d'électricité. Il y a déjà une grosse chaudière biomasse au Cosquer.

Le porteur de projet :

Oui, en effet, mais leur installation ne fournit pas ce qui était initialement envisagé. Le projet CSR viendra faire du complément au Cosquer.